



Commune de Saint Maurice de Rémens (Ain)

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal 22 mars 2023 à 20 h 30

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux mars à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal de la Commune de Saint Maurice de Rémens, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil, sous la présidence de M. Éric GAILLARD, maire.

Présents : M Éric GAILLARD, Mme Sylviane BOUCHARD, M Cyril GOUDARD, M. Pierre CHAFFRINGEON, M. Cyril GUINOISEAU, M. Hervé MORIN, M. Maurice OBERLÉ, Mme Jennifer PUTE LAT, M. Eddy LABBÉ

Absents excusés : M. TISSOT-GUERRAZ Max pouvoir à M Éric GAILLARD, Mme Eliane NAMBOTIN, Mme Adeline DUFOUR pouvoir à Mme Sylviane BOUCHARD, M. Sylvain LEFAIX

Absents : M. Damien PLANTADE

Secrétaire de séance : Mme Sylviane BOUCHARD

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2022

Le conseil municipal à l'unanimité approuve les comptes de gestion (Commune, Eau, Assainissement), dressés pour l'exercice 2022 par Madame PELTIER, comptable du centre des finances publiques de Montluel. Ces comptes sont conformes aux comptes administratifs de la commune.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET COMMUNAL

Madame Sylviane BOUCHARD première adjointe présente à l'assemblée le compte administratif de la commune pour l'exercice 2022 :

	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses/Déficits	Recettes/Excédents	Dépenses/Déficits	Recettes/Excédents
Résultat reporté (001 ou 002 en N-1)	725 715.33		357 437.61	
Opérations exercice	490 772.30	852 992.96	800 256.02	827 885.40
Résultat de l'exercice	362 220.66		27 629.38	
Résultat de clôture	1 087 935.99		385 066.99	
RAR à reporter	258 183.89	30 748.00		
Résultat RAR à reporter	-227 435.89			
Part a affecter au 1068	0.00			
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 087 935.99			
002 Résultat de fonctionnement reporté (Excédent)			385 066.99	
Solde disponible en investissement	860 500.10			

Hors de la présence du Maire, Monsieur Éric GAILLARD, le Conseil municipal, approuve à l'unanimité le compte administratif 2022 du budget communal.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET EAU

Madame Sylviane BOUCHARD première adjointe présente à l'assemblée le compte administratif du budget Eau pour l'exercice 2022 :

	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses/Déficits	Recettes/Excédents	Dépenses/Déficits	Recettes/Excédents
Résultat reporté (001 ou 002 en N-1)	262 632.69		76 820.56	
Opérations exercice	719 645.53	317 801.18	62 180.70	89 040.21
Résultat de l'exercice	-401 844.35		26 859.51	
Résultat de clôture	-139 211.66		103 680.07	
RAR à reporter	125 028.80	267 300.80		
Résultat RAR à reporter	142 272.00			
Part à affecter au 1068	0.00			
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-139 211.66			
002 Résultat de fonctionnement reporté (Excédent)			103 680.07	
Solde disponible en investissement	3 060.34			

Hors de la présence du Maire, Monsieur Éric GAILLARD, le Conseil municipal, approuve à l'unanimité le compte administratif 2022 du budget eau.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET ASSAINISSEMENT

Madame Sylviane BOUCHARD première adjointe présente à l'assemblée le compte administratif du budget Assainissement pour l'exercice 2022 :

	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses/Déficits	Recettes/Excédents	Dépenses/Déficits	Recettes/Excédents
Résultat reporté (001 ou 002 en N-1)	183 207.09		18 083.17	
Opérations exercice	656 678.44	278 087.34	43 559.41	67 756.71
Résultat de l'exercice	-378 591.10		24 197.30	
Résultat de clôture	-195 384.01		42 280.47	
RAR à reporter	85 000.00	305 220.00		
Résultat RAR à reporter	220 220.00			
Part à affecter au 1068	0.00			
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-195 384.01			
002 Résultat de fonctionnement reporté (Excédent)			42 280.47	
Solde disponible en investissement	24 835.99			

Hors de la présence du Maire, Monsieur Éric GAILLARD, le Conseil municipal, approuve à l'unanimité le compte administratif 2022 du budget Assainissement.

AFFECTATION DES RESULTATS 2022

Les sections d'investissement présentant un solde disponible en investissement excédentaire, elle propose à l'assemblée de reporter la totalité des résultats de fonctionnement en section de fonctionnement au compte R002.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Questions diverses

- Festival Printemps de Pérouges

Monsieur le Maire apporte un retour sur la dernière réunion qu'il a eu en présence des services de la Préfecture, des représentant du Conseil Départemental de l'Ain, du SDIS et des différents escadrons de gendarmerie qui suivent les manifestations sur le territoire avec les organisateurs du Printemps de Pérouges. Un sens de circulation, mis en place avec la gendarmerie, sera établi chaque soir. Les arbres fragilisés ou malades dans le parc du château sont en train d'être coupés.

- Vidéoprotection

Le déploiement des caméras de vidéosurveillance sur la commune de Saint-Maurice-de-Rémens touche à sa fin et leur mise en service est imminente.

- Extinction de l'éclairage public Martinaz

Le programme d'extinction de l'éclairage public décidé par le Conseil municipal sur le hameau de Martinaz est prévu à partir du 1^{er} avril 2023.

- Bâtiment Mairie/Ecole

Les consultations pour les études nécessaires pour les contrôles techniques sont lancées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h35

Le Maire
Éric GAILLARD

